



131, rue Damrémont 75018 PARIS

E-mail : urif.fo@yahoo.com

 @ URIFFO

LE DECONFINEMENT C'EST QUAND ?

Au moins les choses sont claires car le 1^{er} Ministre n'a fait que redire pour la vingtième fois ce que nous savions déjà et qui avait été annoncé par quelques ministres dans la contradiction la plus totale au cours des derniers jours.

Enfin, quand nous disons que les choses sont claires, ce n'est pas tout à fait le cas pour les dates qui tournent autour du déconfinement puisqu'après avoir annoncé que ce serait le 11 mai on refera le point fin mai, puis le 15 juin et il annonce une date, sortie d'on ne sait d'où, le 23 juillet.

En tous cas, reprise pour les maternelles et les primaires le 11 mai et le 18 mai pour les 6^{èmes} et 5^{èmes} avec toujours les mêmes affichages sur la « distanciation sociale » et les gestes barrières, en fixant un nombre d'élèves de quinze par classe en sachant pertinemment que les petits ne seront jamais en potentialité d'assurer les gestes barrière et protections de toutes natures ; qu'il sera impossible de faire en sorte que le nombre de classes disponibles sera suffisant pour assurer l'accueil de ces élèves. Bien évidemment, il indique une nouvelle fois que le volontariat sera la règle.

Qui enverrait ses enfants sans que de véritables garanties sur le plan sanitaire soient données aux enfants et aux enseignants ? Quid de la protection des enseignants en termes de masques, de gels ou de tests sérologiques. Ils sont annoncés mais pour qui ?

Sans masques, sans gels, sans tests, il n'y a pas de rentrée possible.

C'est fin mai que seront prises de nouvelles décisions pour la réouverture des lycées sauf pour les lycées professionnels qui eux reprendront début juin pour des raisons vraisemblablement liées au fonctionnement et à la reprise dans les entreprises.

Quant aux collégiens, ils devront porter des masques. Ces fameux masques dont nous ne savons toujours pas si tout le monde pourra en être doté, dont nous ne savons pas combien nous en avons aujourd'hui dans le pays et combien seront importés. Des masques que vous encouragez à fabriquer « dans le cocon familial » et qui en bout de course ne seront pas gratuits et qui empêcheront les plus démunis d'en profiter.

Pas un mot non plus pour cette journée du 11 mai sur la fabrication des respirateurs, sur les blouses et les gants pour le personnel hospitalier, sur les pousses seringues et la production de curare et de médicaments. Encore moins d'annonces sur le renforcement de notre système de santé en termes de construction d'hôpitaux, de créations de services, de dotations de lits de réanimation et de lits des services

d'urgences mais également d'effectifs supplémentaires et de créations d'emplois dans tous les secteurs de la santé que ce soit à l'hôpital, dans les EHPAD etc...

Personne ne peut croire un seul instant dans les entreprises que les salariés qui « seront obligées » de reprendre le travail, seront dotés de tous les moyens de protection.

Le 1^{er} Ministre a souhaité et simplement souhaité que l'on puisse doter les travailleurs de ces moyens. Une chose est sûre, le télétravail est porté au pinacle et pourrait bien être une règle développée dans les dispositions sociales au cours des années qui viennent et comme d'ailleurs les horaires décalés dont aucune règle n'est aujourd'hui définie.

Pour se rendre au travail, d'ailleurs, chacun sait bien qu'il lui faudra utiliser les transports en commun dans des conditions difficiles voire dangereuses qui viennent s'ajouter à tout le reste.

Le masque sera obligatoire, à condition d'en avoir et ce n'est pas gagné. La règle d'un siège sur deux utilisé conduira à la nécessité d'une accentuation du nombre de rames et peut-être d'ailleurs à ce qu'un siège sur deux soit démonté.

Quel nouvel engagement des cheminots pour assurer des transports dans des conditions acceptables y compris pour eux qui n'ont pas la certitude qu'ils auront les moyens de protection nécessaires.

La limitation annoncée de circulation entre départements et des transports interrégionaux réduits conduiront obligatoirement des Franciliens habitant des départements limitrophes à ne pouvoir se rendre à leur travail y compris d'ailleurs des personnels soignants habitant fort loin de leur hôpital.

D'autres éléments inquiètent très fortement notre URIF FO qui constate la prolongation et même le renforcement des mesures contre les rassemblements de plus de dix personnes, qui, dans une démocratie, conduisent fatalement à des restrictions d'expression et de positionnement.

Inquiétantes également sont les annonces du 1^{er} Ministre sur les dispositions législatives dans le domaine du « traçage » dont le débat a d'ailleurs été reporté car il est également une véritable atteinte aux libertés ; des dispositions législatives pour les enquêtes épidémiologiques ; des dispositions législatives pour limiter la possibilité de se déplacer.

Décidemment, nous avons raison de dire que la loi d'urgence sanitaire est inacceptable, qu'elle serait renforcée et qu'elle ne disparaîtrait pas à la fin de la crise sanitaire.

Chacun peut constater que c'est une réalité aujourd'hui et que jamais notre URIF FO accompagnera, par quelque moyen que ce soit, négociations ou signatures de chartes,

car elles constituent des atteintes contre les droits des salariés et plus généralement des Français.

Le 1^{er} Ministre fait tout pour protéger les Français, dit-il, avec le principal souci celui de faire reprendre le boulot. Mais, immédiatement, il se défausse en indiquant que si cela ne marche pas c'est parce que les Français auront été indisciplinés et n'auront pas respecté des « règles » qui ne sont claires pour personne, notamment en termes de protection des Français.

Il se sera aussi défaussé sur le corps médical notamment sur le port du masque.

Non, la responsabilité est pleine et entière pour le Président de la République et le gouvernement.

LE 11 MAI C'EST : MASQUES POUR TOUS, GELS POUR TOUS, TESTS POUR TOUS !

ÇA C'EST RESPONSABLE !

Paris, le 28 avril 2020